

Rapport d'enquête sur le harcèlement de rue à Lausanne

Conférence de presse, Lausanne, Hôtel-de-Ville, 19 décembre 2016


Publication du rapport d'enquête sur le harcèlement de rue à Lausanne

- Introduction
- Présentation de l'enquête
- Mesures

Introduction

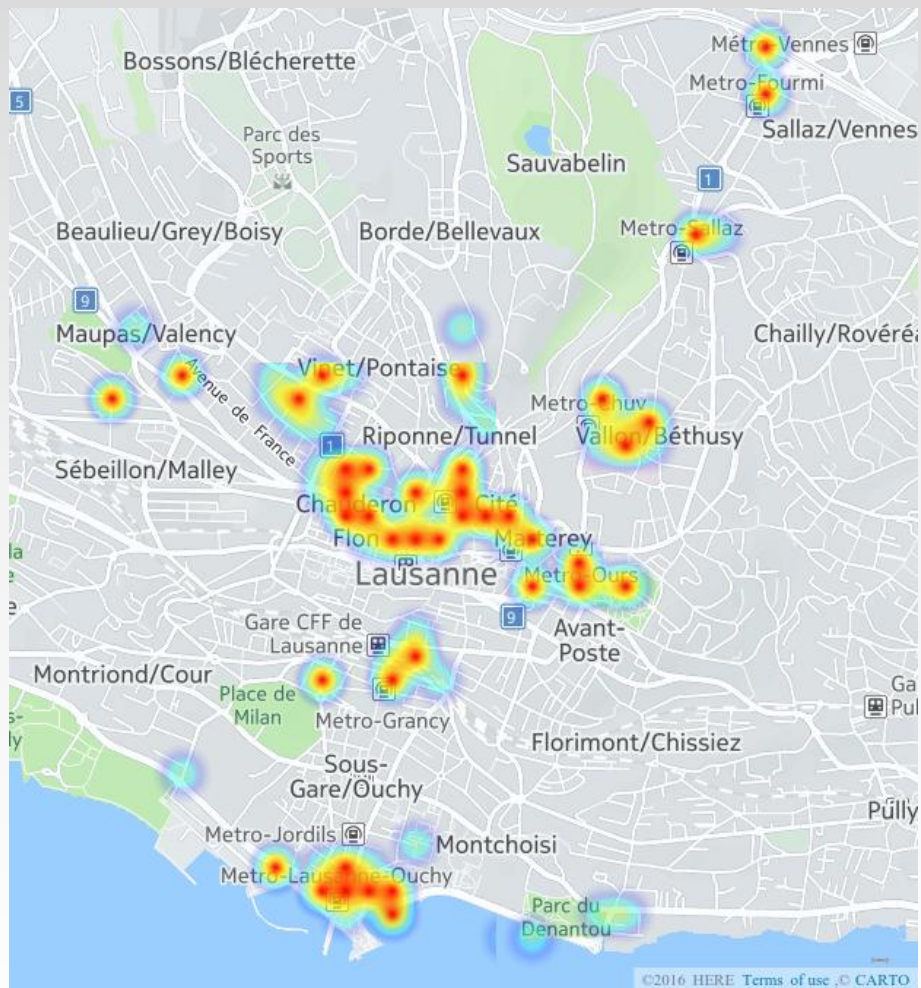
- Le « harcèlement de rue » a un impact sur la qualité de vie et la sécurité des femmes.
- La Municipalité a lancé une enquête sur le sujet (données lacunaires).
- L'enquête confirme la réalité du phénomène à Lausanne.
- Avec le concours d'autres acteurs, la Ville a un rôle à jouer.

Enquête sur le harcèlement de rue à Lausanne

- Observatoire de la sécurité en collab. avec l'institut de recherche  IDIAP RESEARCH INSTITUTE
- Les buts de l'enquête, cerner :
 - Le nombre et la gravité des cas
 - Les lieux et moments à risque

Enquête sur le harcèlement de rue à Lausanne

- Une **enquête exploratoire** menée dans toute la ville entre juin et juillet 2016
- Méthode quantitative
- Echantillon non représentatif :
 - 210 pers. interrogées dans l'espace public
 - Env. 90% femmes, plutôt jeunes

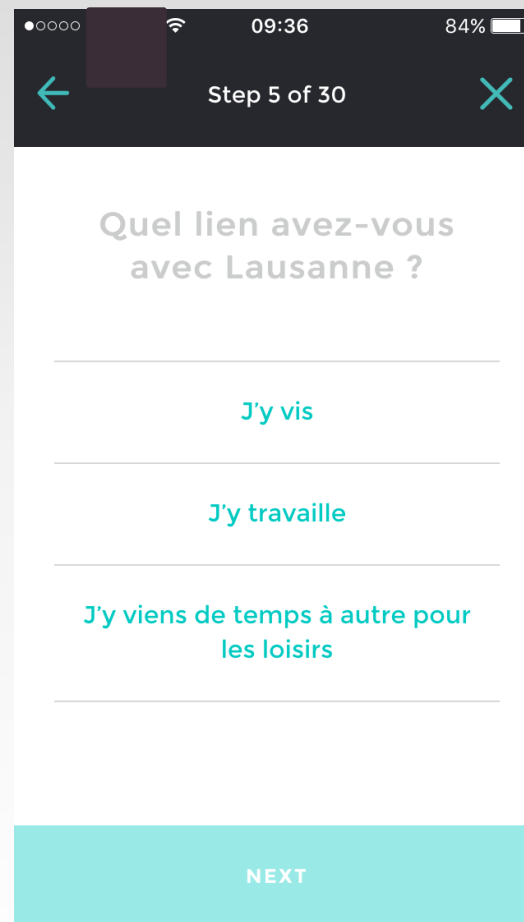
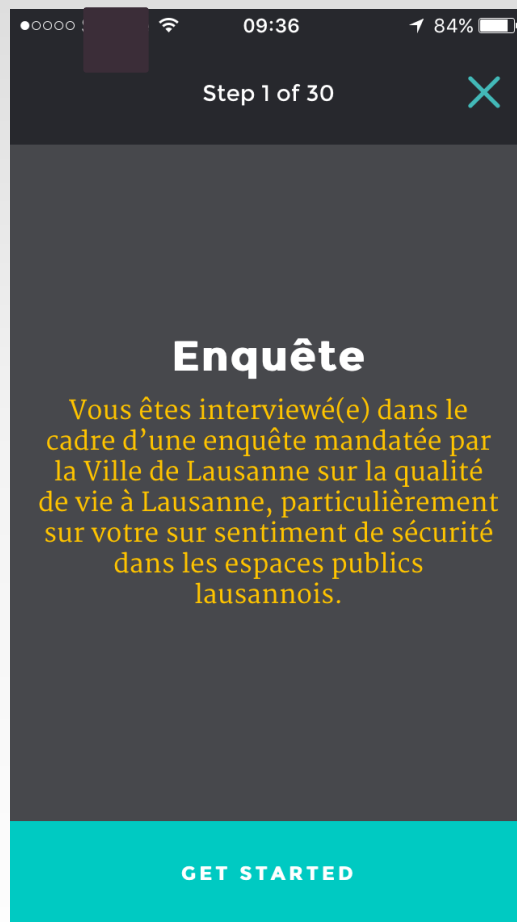


Institut de recherche affilié à l'EPFL



- Application mobile pour la récolte des données
- Analyse statistique

Application mobile Civique.org



Prévalence et fréquence du phénomène

- Les jeunes femmes sont particulièrement concernées :
 - 63% des femmes interrogées
 - **72% des femmes âgées de 16 à 25 ans** ont été harcelées au cours de l'année.
- La moitié des victimes ont été harcelées au moins une fois par mois.

Les types de harcèlement de rue subis (1)

- Il s'agit souvent d'incivilités :
 - **Les sifflements** sont les comportements les plus fréquemment subis (88%)
- Mais également de comportements plus graves, dont certains constituent des infractions pénales.

Les types de harcèlement de rue subis (2)

- Les autres comportements les plus fréquemment cités sont :
 - Les insultes / interpellations sexistes ou sexuelles / avances sexuelles (**63%**)
 - Le fait d'avoir été suivie (**42%**)
 - Les attouchements (« mains aux fesses, frottements, etc. ») (**32%**).

Le contexte du harcèlement de rue

- Les épisodes de harcèlement de rue ont eu lieu généralement quand il faisait **nuit** (77%).

Les lieux de harcèlement de rue

- Les trois types de lieux les plus cités sont :
 - Les « Parc ou rue » (46%)
 - Les « Bar/Restaurant/Discothèque » (18%)
 - La Gare-CFF (11%).
- Les « parcs ou rues » les plus cités se situent au centre-ville :
 - « Flon », « Chauderon », « Montbenon », « Riponne », « Rue de Bourg », etc.

Les auteurs

- Les auteurs sont des hommes
 - Âgés de 25 à 35 ans selon 79% des victimes
 - Agissant un peu plus souvent en groupe
- Il faudrait recourir à d'autres méthodes d'enquêtes pour en savoir davantage.

Synthèse (1)

- Le harcèlement de rue constitue un problème de sécurité pour les femmes.
- Il nuit à leur qualité de vie dans les lieux publics.
- 82% des victimes interrogées estiment qu'il faut dénoncer le harcèlement de rue.
- La dimension LGBT n'a pas été étudiée.

Synthèse (2)

- L'enquête met en évidence des éléments de contexte (nuit et lieux à risque).
- Elle confirme le besoin d'action au niveau de la Ville.

Mesures de la Municipalité

Présentation par Monsieur P.-A. Hildbrand

Conseiller Municipal

Préserver l'accès au domaine public durant la nuit pour toutes et tous

- La Municipalité peut agir – et agit déjà partiellement – dans différents domaines :
 - Amélioration de l'éclairage public
 - Présence policière dissuasive et non policière (correspondants de nuit) dans les lieux clés
 - Sensibilisation, prévention, notamment.

La lutte contre le harcèlement de rue : une des priorités de la législature

- La Municipalité va engager des réflexions pour cibler plus concrètement ce problème.
- Il s'agit d'un travail collectif, en partenariat avec les acteurs publics, parapublics et privés.

La lutte contre le harcèlement de rue (1)

- Préserver l'accès au domaine public pour toutes et tous
 - Vigilance particulière des acteurs de la sécurité dans les lieux et moments à risque
 - Réflexion sur le développement de trajets nocturnes sécurisés.

La lutte contre le harcèlement de rue (2)

- Renforcement des acteurs de la sécurité au sens large
 - Possibilité éventuelle d'améliorer l'identification des auteurs et leur sanction
 - Sensibilisation des milieux festifs et propositions de mesures en collaboration avec ces acteurs
- Réflexion dans le domaine de la prévention

Merci de votre attention !

<http://www.lausanne.ch/> - yolande.gerber@lausanne.ch